

## B40 - PANNEAU FIN DE PISTE OU BANDE OBLIGATOIRE POUR CYCLISTES

Référence : 00097



NF

### RESUME

Le panneau B40 est un panneau de signalisation qui annonce la fin de piste ou bande obligatoire pour les cycles/vélos sans side-car ou remorque.

Il offre une haute visibilité de jour comme de nuit grâce à son double film de protection réfléchissant.

Disponible en 4 dimensions : ø 450 mm, ø 650 mm, ø 850 mm et ø 1050 mm - S'adapte à n'importe quel poteau.

#### Les points forts :

- Norme CE + NF complémentaire
- Fabriqué en France
- Éthique
- Haute résistance
- Rails de fixation inclus
- Aluminium 15/10ème



### DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué

450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

## DESCRIPTION

### Description du panneau B40 fin de piste cyclable obligatoire

Le panneau B40 permet d'annoncer la fin de piste ou bande obligatoire pour les vélos ou cycles sans remorque ou side car. Fabriqué en aluminium 15/10ème, il est disponible en 4 dimensions et en deux classes rétroréfléchissantes différentes.

Sur ce modèle de panneau de signalisation de police, vous aurez également la possibilité de choisir parmi 4 types de dos à savoir : dos brut, dos fermé, dos laqué, dos fermé et laqué. Les dos fermés ne sont disponibles que [sur devis](#).

Le panneau fin de piste cyclable obligatoire s'adapte à n'importe quel poteau, vous aurez besoin uniquement de [2 brides de fixation](#).

Allez plus loin avec le panneau fin de piste / bande obligatoire pour vélos

Le panneau B40 met fin à l'obligation du [panneau de signalisation B22a](#).

Dans la majorité des cas, il est de vigueur d'utiliser le panneau de fin d'utilisation de piste cyclable en 850 mm de diamètre. (Hors autoroute)

Cependant, si la zone d'implantation ne permet pas d'avoir recours au diamètre 850 mm, d'autres formats ont été créés afin de s'adapter à tout type de situation.

Ø 450 mm : utilisation exceptionnelle est très rare. Le panneau en Ø 450 mm est implanté et uniquement réservé à un usage en agglomération ou dans un tunnel si l'implantation est impossible dans une autre taille ou par souci d'esthétisme.

Ø 650 mm : Dans le cas où l'espace ne permet pas d'implanter votre panneau B40 en Ø 850 mm, comme sur une route de montagne, ou sur un trottoir étroit par exemple vous avez la possibilité d'utiliser un panneau en Ø 650 mm.

Vous avez besoin d'un panonceau en plus de votre panneau ? Retrouvez notre [guide de correspondance des tailles pour panneaux et panonceaux de signalisation](#).

Vous êtes à la recherche d'un panneau cycliste venant de la droite ou gauche ? Optez pour le [panneau A21](#). Optez pour un panonceau sauf vélos (cycliste) [M9V2](#) ou bien [M9V1](#).

Comment fixer le panneau b40 à un poteau ?

Nos panneaux routiers possèdent 2 rails de fixation au dos pour être fixés sur un poteau à l'aide de brides. Les brides permettent d'entourer le poteau et sont fixées aux rails à l'aide de visserie.

Pour fixer le panneau à un poteau, il vous faut prévoir de commander 2 brides de fixation peu importe la taille du panneau choisie. Les brides de fixation sont vendues séparément avec la visserie nécessaire. Veillez bien à commander des [brides de fixation](#) compatibles à votre poteau.

Caractéristiques du panneau de signalisation b40

Nos panneaux mesurent :

- 450 mm
- 650 mm
- 850 mm
- 1050 mm

Les classes disponibles : La classe 1 visible à maximum 100 mètres et la classe 2 visible à 250 mètres.

La classe 2 est obligatoire hors milieux l'urbain et sur tous les axes routiers où la vitesse excède les 70 km/h, y compris en ville.

Les dos :

- Brut
- Laqué

Découvrez par ailleurs notre [rack à vélo économique 3 ou 5 places.](#)